



PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur de taxi en activité désirant valider sa carte professionnelle dans le département de 75.



PRÉ-REQUIS

- ✓ Être en activité
- ✓ Être titulaire de la carte Professionnelle de conducteur de taxi
- ✓ Satisfaire à la visite médicale



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mémoriser et reconnaître le nouveau département d'activité
- Obtenir la carte professionnelle de de conducteur de Taxi de Paris



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Déterminer la réglementation locale relative à l'activité de taxi du département
- Identifier la tarification locale
- Développer la connaissance du territoire
- Comparer les principales grandes villes et grands axes routiers
- Nommer les lieux à vocation économique, administratif, culturel et touristique



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accueil des stagiaires dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Supports de formation projetés

Exposés théoriques

Etude de cas

Quizz en salle

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Intervenant portant sur la réglementation T3p et sur la sécurité routière, sur la connaissance du territoire et la réglementation locale, sur la réglementation Nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité.

Internet, cours magistraux en face à face, QCM, questions ouvertes, vidéo projecteur et supports vidéo



DISPOSITIFS DE SUVI & ÉVALUATION

Feuilles de présence

Questions orales ou écrites à choix multiples (QCM) et validation des acquis

Mises en situation d'une course de taxi

Formulaires d'évaluation de la formation

A l'issue de la formation à la mobilité, une attestation de suivi de la formation, signée et datée par le représentant légal de 2PJ FORMATION, est remise au conducteur sans délai, sur un support durable au sens du 3° de l'article L.221-1 du code de la consommation.

2PJ FORMATION

33 Rue du Ballon - 93160 Noisy-le-Grand

☎ : 01 75 91 08 69

✉ : contact@2pjformation.fr

🌐 : <https://2pjformation.fr/>



DURÉE

35h soit 5 jours



MODALITÉS

La semaine (du lundi au vendredi)



MÉTHODES

En salle équipée avec instructeur



VALIDITÉ

Recyclage par la formation continue tous les 5 ans



QUALIFICATION DES FORMATEURS

Conformément à l'arrêté du 11 août 2017, nos formateurs sont titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis plus de 5 ans. De plus, les formateurs de langue et secouriste sont des professionnels de métiers.